



Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

CARTE ACCÈS-LOISIRS

À partir du mercredi 6 janvier 2016, il sera désormais possible d'avoir en votre possession une carte Accès Loisir de la Ville de Drummondville. Cette carte fera en sorte que vous ne payerez pas de taxe de non-résidents pour les activités sportives.

À partir de cette date, il ne sera plus possible d'avoir de remboursement de taxe de non-résident. Il vous faudra avoir en votre possession la carte accès-loisir pour ne pas payer de frais supplémentaires.

Voici donc la liste des endroits et des activités qui seront possibles de faire sans frais ou à frais réduits.

Bibliothèque municipale

- Accès gratuit pour les enfants et les adolescents sur présentation de la carte accès-loisirs. Tarification réduite sur présentation de la carte accès-loisirs pour les adultes et les familles.

Club de voile et Plage municipale

- Accès gratuit pour les adultes et les enfants sur présentation de la carte accès-loisirs

Parc nautique Ste-Thérèse

- Tarification réduite sur présentation de la carte Accès-loisir

Aquacomplexe et Piscine du centre

- Tarification réduite sur présentation de la carte Accès-loisir

Piscines extérieures

- Accès gratuit pour les enfants et les adultes

Patinoires intérieures

- Tarification réduite sur présentation de la carte Accès-loisir pour les enfants et les adultes

Courvalloise

- Tarification réduite sur présentation de la carte accès-loisirs
 - Glissade
 - Raquette
 - Ski de fond

Ski de fond Saint-François

- Tarification réduite sur présentation de la carte accès-loisirs

Drummondville Olympique

- Tarification réduite sur présentation de la carte accès-loisirs
 - Tennis intérieur et extérieur
 - Badminton
 - Hockey mineur
 - Athlétisme
 - Baseball
 - BMX
 - Canoë-Kayak
 - Judo
 - Natation Les Requins
 - Nage synchronisée Les Nixines
 - Patinage de vitesse
 - Patinage artistique
 - SkiOmax (Ski de fond)
 - TaeKwondo
 - Gymnastique Les Djinn
 - Tumbling
 - Soccer été
 - Triomax junior
 - Beach Volley
 - Tir à l'arc

Où et comment se procurer une carte accès-loisirs?

Pour se procurer une carte accès-loisir, il suffit de venir à la Municipalité et nous ferons une lettre certifiant que vous êtes bien citoyen à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults. Si c'est pour un enfant, nous vous demanderons la carte d'hôpital ou bien le bulletin d'école ou tout autre document avec une adresse au nom de l'enfant. **Il est bien important que sans cette lettre, c'est impossible d'avoir la carte.**

Ensuite, vous avez qu'à vous rendre dans les trois points de services en présentant votre lettre. Le coût de la carte est de 2\$ par année.

Les points de service pour se procurer la carte accès-loisir, à partir du 6 janvier 2016, sont les suivants :

Bibliothèque municipale : 545, rue des Écoles, aux heures d'ouverture suivantes :

- Lundi – fermé
- Mardi – 9 h 30 à 17 h 00
- Mercredi au vendredi - 9 h 30 à 20 h 00

- Samedi et dimanche - 9 h 00 à 16 h 00
-

Drummondville Olympique : 1380, rue Montplaisir, aux heures d'ouverture suivantes :

- Lundi au mercredi – 9 h 00 à 17 h 30
- Jeudi – 9 h 00 à 20 h 00
- Vendredi – 9 h 00 à 17 h 00
- Samedi – 9 h 00 à 15 h 00

Réseau Aquatique (piscine du centre) : 175, rue Ringuet, aux heures d'ouverture suivantes :

- Lundi – 11 h 15 à 13 h 45
- Mardi – 5 h 45 à 8 h 15 et 16 h 30 à 18 h 45
- Mercredi – 11 h 15 à 13 h 45 et 16 h 30 à 18 h 45
- Jeudi – 5 h 45 à 8 h 15
- Vendredi – 11 h 15 à 13 h 45

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer à la Municipalité en composant le 819 336-4460.